

CALENDRIER

À partir du 8 septembre	Ouverture de l'Oasis sur le temps du déjeuner, selon affichage
Du 8 septembre au 26 septembre	Tests de positionnement en mathématiques et en français en 2 ^{de} , 6 ^e , 5 ^e et 4 ^e en salle info
Jeudi 11 septembre	Distribution des PC aux élèves de 2 ^{de} de 14h30 à 15h30
Mardi 16 septembre	Assemblée générale de l'APEL à 18h au M'eating Réunion des délégués lycéens de 17h10 à 18h00 en B26
Jeudi 18 septembre	Réunion des délégués collégiens de 16h15 à 17h05 en B26
Vendredi 19 septembre	Visite de la chapelle à 16h10 pour les nouveaux élèves de 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e , 1 ^{re} et T ^{le} . Messe pour la Paix à 17h05 à la chapelle – bénédiction des sacs et des cartables.

« Ce qui compte, ce n'est pas ce que nous donnons, mais l'amour avec lequel nous donnons. »

Mère Teresa - 5 septembre : journée mondiale de la charité

Infos générales

Ouverture de l'Oasis

L'Oasis réouvre sur la pause du déjeuner. Les horaires et activités proposées seront à retrouver sur le panneau d'information du collège dans la cour et du lycée au M'eating.

Pour les élèves du collège, il faudra s'inscrire auprès de Mme Hackenschmidt directement dans la cour avant le passage au self. M. Tricot attendra devant l'ascenseur de la cour à 12h30 pour emmener les inscrits du jour à l'Oasis. Il reste formellement interdit de se déplacer sans adulte dans les couloirs. Pour les lycéens, merci d'attendre au M'eating que M. Tricot passe récupérer le groupe à 12h30 ou à 13h20 pour les élèves de 2^{de}.

Messe pour la Paix – bénédiction des sacs et des cartables

Une messe pour l'ensemble de la communauté éducative, les élèves et leurs familles sera célébrée le vendredi 19 septembre à 17h05 à la chapelle de l'établissement.

Si des élèves souhaitent participer au service d'autel, ils peuvent se rapprocher de Mme Huber.

Connexion à MonBureauNumerique (MBN)

Des codes de connexion ont été distribués pour tous les responsables légaux du collège et tous ceux du lycée qui ne se sont jamais connectés à MBN.

Pour les comptes élèves :

- Les élèves scolarisés au collège ou au lycée Notre-Dame pour la première fois et qui n'ont jamais utilisé MBN reçoivent leurs codes via le professeur de technologie ou via le professeur principal.
- Les autres élèves conservent les mêmes codes que l'an passé. S'ils ne les retrouvent plus, ils doivent le signaler rapidement à leur professeur principal.

En cas de difficulté de connexion, merci de consulter le tutoriel se trouvant sur la page d'accueil du site de Notre Dame : www.notredame67.com

Tests de positionnement pour les 6^e, 5^e, 4^e et 2^{de}

Entre le 8 et le 26 septembre, les élèves de 6^e, 5^e, 4^e et 2^{de} passeront un test de positionnement en français et mathématiques en salle informatique. Il est indispensable de disposer d'écouteurs filaires avec une prise mini jack 3,5 mm. Les emplois du temps ont été modifiés sur MBN.

Élections des délégués

Au collège et au lycée, toutes les classes éliront deux délégués (mais pas de suppléant) et un éco-délégué. Les élections devront être organisées par le professeur principal avant le 12 septembre. La première réunion des délégués aura lieu le 18 septembre à 16h15 pour les collégiens et le mardi 16 septembre à 17h10 pour les lycéens en salle B26.

Casques audio / Téléphone portable / Oreillettes

Il est rappelé que les casques audios, les téléphones portables ainsi que les oreillettes ne sont autorisés ni dans la cour ni dans l'établissement. Une tolérance est accordée au M'eating pour les lycéens.

Tenue vestimentaire

Une présentation de la circulaire concernant la tenue vestimentaire exigée dans l'établissement a été effectuée dans toutes les classes. Tous les élèves et parents ont été destinataires de ce document. Merci de veiller à respecter ces prescriptions.

Modifications d'emploi du temps

Les informations liées aux changements d'emploi du temps sont signalées sur MBN dans les plannings des cahiers de textes et sur l'article « modifications » sur la page d'accueil.

Récréations du matin et de l'après-midi

Les élèves ne sont pas autorisés à sortir de l'établissement. Tout élève contrevenant sera sanctionné. Les élèves ne doivent pas stationner sous le porche, dans les couloirs ou aux toilettes.

Sortie de l'établissement

Une fois entré dans l'établissement, l'élève externe ou demi-pensionnaire n'a pas le droit de sortir avant 11h. En cas d'absence de professeur ou d'heure creuse dans l'emploi du temps, l'élève travaille au M'eating pour les lycéens ou en permanence pour les collégiens jusqu'à 11h.

En cas d'annulation des cours de l'après-midi, la prise du repas de midi est obligatoire pour les demi-pensionnaires.

Stationnement aux abords de l'établissement.

Le plan Vigipirate toujours en vigueur n'autorise pas les stationnements aux abords de l'établissement. Les élèves doivent entrer dans la cour à leur arrivée ou se disperser en fin de journée.

Tabagisme devant l'établissement

Depuis le 1^{er} juillet 2025, l'interdiction de fumer est étendue à de nouveaux espaces du quotidien ce qui inclut les abords des écoles, collèges, lycées et autres lieux destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement de mineurs. Il est donc interdit de fumer aux abords de l'établissement.

Certificats de scolarité

Les certificats de scolarité ne seront pas distribués à l'ensemble des élèves. Ils sont délivrés à la demande à l'accueil pour tous les élèves qui en ont besoin.

Badges de cantine

Afin de protéger vos badges de cantine nous vous suggérons de les insérer dans une pochette plastique ou de les plastifier. Les lycéens peuvent photographier leur badge et présenter la photo avec leur téléphone lors du pointage.

Changement de bureau

Depuis la rentrée, la répartition des bureaux a été changée.

Monsieur Tricot (adjoint en pastorale) occupe le bureau C10, Monsieur Calvo-Lopez (secrétariat élèves) occupe le bureau B17.

CDI – horaires d'ouverture

Lundi et vendredi : 9h à 11h55 et 12h30 à 18h

Mardi et Jeudi : 8h à 11h55 et 12h30 à 18h

Mercredi : Fermé

Les collégiens ne sont pas autorisés à se rendre au CDI pendant les récréations.

L'accès au CDI pour les collégiens pendant la pause méridienne **de 13h10 à 14h05** se fait par inscription préalable auprès de Mme Hackenschmidt tous les jours à partir de 11h55 dans la cour.

Les lycéens peuvent se rendre au CDI pendant les récréations et sur le temps de la pause méridienne à partir de 12h30.

Association sportive

L'association sportive fonctionne sur la base du volontariat les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h10 à 14h05 au gymnase du collège lycée Notre-Dame, sur certaines soirées à l'extérieur de l'établissement et certains mercredis après-midi.

Différentes activités sportives (Basket, futsal, badminton, volley-ball, etc...) seront proposées sur l'ensemble de l'année scolaire.

Le planning est à consulter sur les tableaux d'affichage collège et lycée tout au long de l'année.

Les élèves attendent l'enseignant devant l'ascenseur de la cour.

Les tarifs sont applicables dès le mois d'octobre, le mois de septembre étant consacré à une découverte gratuite des activités.

Les papiers expliquant les modalités d'inscription (formules et tarifs) vous seront distribués ultérieurement.

Pour s'inscrire : fiche d'inscription pour l'Association sportive à récupérer auprès des enseignants pendant les premières séances d'EPS ou de l'AS (voir affichage).

Echanges individuels en pays germanophones

Les programmes d'échanges individuels scolaires sont encouragés dans les collèges et lycées de l'académie. Chaque année, 700 à 800 élèves de l'académie participent à un échange individuel scolaire en pays germanophones, grâce aux dispositifs proposés par le Rectorat.

L'échange d'un élève sur temps scolaire est organisé indépendamment des autres élèves, avec un partenaire germanophone du même âge. L'élève français effectue un séjour chez son partenaire et l'accueille réciproquement dans sa famille pour la même durée. Les deux élèves vont ensemble à l'école dans chacun des deux pays.

Informations complémentaires :

<https://www.ac-strasbourg.fr/echanges-individuels-en-pays-germanophones-121679>

Inscriptions en ligne du 8 septembre au 12 octobre 2025

Visite de la chapelle

Pour les nouveaux élèves du collège et du lycée qui le souhaiteraient, une visite de la chapelle de l'établissement est proposée avec M. Tricot à 16h10 le vendredi 19 septembre. Rendez-vous devant la chapelle directement.

Les élèves de 6^e et de 2^{de} ne sont pas concernés, une visite particulière leur sera proposée directement avec leur professeur de culture religieuse.

SPECIAL COLLEGE

Accès à l'établissement

Les élèves qui n'ont pas cours de 8h à 8h55 et arrivant dans l'établissement entre 8h et 8h45 doivent se rendre en salle de permanence.

Dispositif « devoirs faits » pour les 5^e, 4^e et 3^e

La permanence sera ouverte aux élèves de 5^e, 4^e et 3^e dès le lundi 8 septembre de 13h10 à 14h00 pour travailler dans le calme. Ce temps est accompagné par des enseignants de différentes disciplines. Les élèves rencontrant des difficultés particulières pourront ainsi trouver une aide spécifique qui peut être élargie aux autres matières.

Conseil de vie collégienne (CVC)

Les élèves souhaitant se porter volontaire pour être sentinelle ou animateur au CVC peuvent récupérer des feuilles de candidatures au Bureau de la Vie Scolaire (BVS). Une fois complétées, elles seront à déposer au BVS.

Informations à consulter

Les informations concernant le collège se trouvent sur les panneaux dans la cour, sur la façade des casiers, ainsi que sur les écrans de la cantine.

Casiers

La zone des casiers est autorisée uniquement pour récupérer ou déposer ses affaires. En aucun cas elle est une zone de loisirs.

Tablettes numériques

Il est interdit d'utiliser les tablettes en dehors des salles de classe. En classe, la tablette doit être utilisée à plat sur la table. Tout usage dans la cour ou les couloirs sera sanctionné. La tablette doit être rangée à chaque inter cours ou récréation. Par ailleurs, nous vous rappelons que votre sac ne doit pas être laissé sans surveillance ou sous la pluie.

SPECIAL LYCEE

Etude du soir

L'étude du soir recherche des lycéens pour l'aide aux devoirs des collégiens de 16h30 à 18h. Pour connaître les modalités de cette aide et proposer sa candidature, voir M. Schmidt en salle de permanence.

Conseil de vie lycéenne (CVL)

Les élèves souhaitant se porter volontaire pour être animateur au CVL peuvent récupérer des feuilles de candidatures au Bureau de la Vie Scolaire (BVS). Une fois complétées, elles seront à déposer au BVS.

Permanence de la pause méridienne

La permanence pour les secondes est assurée par des professeurs qui pourront aider à retravailler des notions vues en cours. Les travaux de groupe n'y sont pas autorisés. Elle se tient en salle de permanence. Pour les secondes : de 13h10 à 14h00 avec M. Cardey (lundi), Mme Wagner (mardi), Mme Degert (jeudi), Mme Stachnik (vendredi)

Rappel du règlement intérieur

Il est interdit de sortir de l'établissement pendant les récréations du lycée ou pendant une heure de permanence entre deux cours.

Horaires du mercredi après-midi.

Les horaires de cours du mercredi après-midi :

S1 : 12h45 – 13h40 / S2 : 13h40 – 14h35 / S3 : 14h35 – 15h30 / S4 : 15h45 – 16h40 et S5 : 16h40 – 17h35.

Merci de respecter ces horaires.

Repas des externes

Les élèves externes peuvent manger dans l'établissement uniquement avec un repas froid apporté de leur domicile. Les repas venant des services de restauration rapide pris aux alentours de l'établissement sont interdits. Les élèves déjeunent au même endroit que les camarades de leur niveau (self ou M'eating selon la classe et le jour de la semaine). L'accès de ces élèves au self se fait directement par la sortie sans passer au pointage et à la rampe de service du self. Ces élèves doivent s'installer à la table dédiée au fond du self. Ils n'ont pas la possibilité de réchauffer un plat, et ne peuvent pas utiliser la vaisselle du self.

Spécial Secondes

Distribution des ordinateurs portables par la Région Grand Est

Le 11 septembre aura lieu la distribution des ordinateurs portables dans le cadre du programme Lycée 4.0. Prévoir un **sac cabas** pour le transporter dans son carton d'emballage. Le **carton d'emballage** est à conserver jusqu'en terminale, il est nécessaire pour pouvoir faire valoir la garantie.

Pour que la garantie puisse être appliquée, l'ordinateur ne doit présenter aucun impact visible sur sa coque extérieure. Il est important de toujours le transporter dans la housse de protection fournie.

Calculatrice en seconde

Les programmes de mathématiques du lycée imposent l'utilisation d'une calculatrice graphique disposant du mode examen.

Les professeurs de la matière préconisent l'achat d'une calculatrice de la marque Texas Instrument :

- TI-82 Advanced pour les élèves ne souhaitant pas prendre la spécialité mathématique après la seconde (prix indicatif 50€) ;
- ou TI-83 Premium CE pour les élèves souhaitant prendre la spécialité mathématique après la seconde (prix indicatif 75 - 80€).

Afin de pouvoir aborder le programme dans de bonnes conditions, il est souhaitable que l'achat soit fait pour début octobre.

Spécial Premières

Note de stage

La note de stage des élèves de seconde de l'année 2024-2025 apparaîtra sur le bulletin du 1^{er} trimestre en EMC.

Spécial Terminales

Prépas OFEPAL

Les prépas OFEPAL pour les élèves de Terminale commencent ce samedi 13 septembre 2025 à 8h30 dans les lieux suivants :

- Prépa Écoles d'Ingénieurs : à l'ICAM - 2 rue de Madrid, 67300 SCHILTIGHEIM.
- Prépa Sciences Politiques et Prépa Santé-Bio : au Lycée Saint – Etienne, 2 rue de la pierre large, 67000 STRASBOURG

Les cours sont répartis sur 8 samedis de 8h30 à 11h30 : 13.09.2025 / 27.09.2025 / 04.10.2025 / 13.10.2025 / 15.11.2025 / 22.11.2025 / 06.12.2025 / 13.12.2025.